



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°AMI N°001/ASF/KINSHASA/2026**

**VISANT LA PREQUALIFICATION ET LA QUALIFICATION DES GARAGES POUR
ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES
DANS LA VILLE DE KINSHASA**

**Période de publication : du vendredi 21 août au vendredi 04 septembre 2026 à
12h00'**

(Heure locale de Kinshasa, GMT+1)

Les dossiers sont à déposer PHYSIQUEMENT au bureau de l'ASF à KINSHASA

1. L'Association de Santé Familiale (ASF) est une organisation non-gouvernementale (ONG) de droit congolais qui travaille depuis plus de trois décennies en partenariat avec les secteurs public et privé afin d'appuyer le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention dans la mise en œuvre des projets et programmes de santé publique dans les contextes aussi bien d'urgence que de développement, couvrant des domaines aussi variés que la Santé de la Reproduction (SR) – y compris la Planification Familiale (PF), la Survie de la Mère et de l'Enfant, la lutte contre les grandes endémies comme le VIH/Sida, le paludisme, la tuberculose, la lutte contre les maladies diarrhéiques et la pneumonie chez les enfants de moins de 5 ans, la lutte contre la malnutrition, l'Eau, Hygiène & Assainissement (EHA).

Reconnue en RDC comme initiatrice des projets de lutte contre le VIH/SIDA depuis 1987, l'ASF est en même temps pionnière des interventions de Santé de la Reproduction, Planification Familiale, chef de file des activités de prévention, dépistage et traitement du paludisme, intervenant majeur dans les services d'EHA et de lutte contre la malnutrition, avec des programmes transversaux d'appui aux programmes de Communication pour le changement social et de comportement (CCSC), de Monitoring, suivi & apprentissage, ainsi que de Recherche opérationnelle.

L'ASF bénéficie du financement de quelques bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale et le Département d'Etat Américain.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en République Démocratique du Congo (RDC), l'ASF exploite un important charroi automobile aussi bien dans la ville de Kinshasa qu'en provinces.



3. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs installés dans la ville de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, et œuvrant dans le domaine d'entretien ou réparation de véhicules et la vente des accessoires ou pièces de réchange de véhicules.
4. Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. L'ASF n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins.
5. **Probité et déontologie** : Dans toutes ses opérations, l'ASF respecte les normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement interdites et ne sont pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité de sa violation.
6. Les demandes de renseignements relatives à cet appel à manifestation d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 28 août 2026 à 12h00 (GMT + 1). L'ASF répondra à toutes les questions au plus tard le 01 septembre 2026. Toutes les réponses seront partagées avec les fournisseurs qui auront soumis une demande de renseignement. Ces demandes de renseignement doivent être envoyées directement par courriel, à l'adresse **procurement@asfrdcongo.org** Le numéro **AMI/001/ASF/KINSHASA/2026** doit être repris dans l'objet du courriel.
7. A la fin de cet Appel à manifestation d'intérêt, l'ASF retiendra les fournisseurs qui auront été jugés capables de fournir des biens et services de bonne qualité, et qui auront satisfait aux critères de pré-sélection. Ces fournisseurs seront versés dans la liste générale de fournisseurs préférentiels de l'ASF.
Par ailleurs, l'ASF signera les contrats-cadres avec au moins deux garages dont les offres seront jugées les meilleures. Ces contrats-cadres auront une durée d'une année renouvelable.
8. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs installés dans la ville de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, et œuvrant dans le domaine d'entretien ou réparation de véhicules et la vente des accessoires ou pièces de réchange de véhicules.



9. Dépôt des dossiers

Toute entreprise intéressée par cet appel à manifestation d'intérêt, déposera son dossier **au plus tard le 04 septembre 2026 à 12h00 heures, heure de Kinshasa (GMT+1)** – avec mention : «**AMI/001/ASF/KINSHASA/2026**».

Les enveloppes devront être déposées sous pli fermé (en dur) au bureau de l'ASF à Kinshasa, à l'adresse ci-après : **N°4630, avenue de la Science, Kinshasa/Gombe ;**

Tous les dossiers doivent être remis sous forme écrite, rédigés en français, signés et datés par un employé autorisé par l'organisation.

Tous les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire d'identification du fournisseur figurant en annexe de cet appel à manifestation d'intérêt. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit être accompagné de tous les documents et renseignements exigés.

10. Examen des dossiers

L'examen des dossiers se fera en 2 phases, à savoir la préqualification et la qualification (contractualisation).

10.1. Phase de préqualification

10.1.1. Analyse administrative

La commission chargée de l'évaluation des offres vérifiera l'existence des documents administratifs attachés au dossier de chaque soumissionnaire. L'analyse administrative se fera sur base des exigences ci-après :

- ✓ Avoir un siège social (ou une représentation) à Kinshasa, en République Démocratique du Congo ;
- ✓ Faire preuve d'une expérience suffisante dans son domaine d'activités ;
- ✓ Disposer de preuves de capacité juridique : au minimum le RCCM et Identification Nationale (pour les commerçants) ou des statuts ou autres autorisations de fonctionnement délivrées par l'autorité compétente dans le domaine (pour les Asbl) **(éliminatoire)** ;
- ✓ Disposer d'un numéro d'impôt ou tout autre document d'enregistrement au fisc **(éliminatoire)** ;

- ✓ Avoir de bonnes références : insérer dans le dossier les copies d'au moins **4** contrats, bons de commande ou contrats-cadres signés avec des ONGs ou établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo. Veuillez noter que chaque contrat ou bon de commande sera noté dans l'évaluation ;
- ✓ Accepter la modalité de paiement de 100 % de la facture après prestation de services.

La commission se réserve le droit de solliciter des documents/informations complémentaires de la part des fournisseurs. Un délai de 48 heures leur sera accordé, le cas échéant, pour compléter les dossiers.

L'analyse administrative se fera sur une échelle de 50 points, suivant les critères décrits dans le tableau ci-dessous :

Infrastructures <i>Existence d'un bureau ou siège réel dans la ville de Kinshasa (10 pts), sinon 0 pt</i>	Capacité juridique <i>RCCM et Id Nat. (pour les commerçants), ou Statut légalisé (pour les Asbl) ou autre autorisation d'exercer délivrée par les autorités locales (10 pts), sinon 0 pt</i>	Exigences fiscales <i>N° d'impôt, (5 pts), sinon 0 pt</i>	Expérience dans le secteur <i>2,5 pts par année d'existence à compter de l'année d'ouverture ; max 10 pts ;</i>	Références Clients <i>2,5 pts par contrat ou Bon de commande valide ; max 10 pts ;</i>	Conditions de règlement <i>Paiement 100 % après livraison (5 pts), sinon 0 pt</i>	TOTAL
10	10	5	10	10	5	50

Pour être retenu au terme de cette évaluation un fournisseur doit obtenir au moins 80% de points, avec maximum de points aux critères Infrastructures, capacité juridique et exigences fiscales.

10.1.2. Visite des infrastructures

Avant de prendre sa décision, la commission effectuera une mission de diligence en vue de vérifier certaines informations contenues dans les dossiers des soumissionnaires, notamment l'existence physique, le domaine d'activité,...



**TOUS LES FOURNISSEURS RETENUS A CETTE ETAPE DU PROCESSUS SERONT
VERSES DANS LA BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS PRESQUALIFIES DE L'ASF
KINSHASA.**

10.2. Phase de qualification

La phase de qualification reposera sur l'analyse et la comparaison des offres financières des seuls soumissionnaires ayant été préqualifiés à l'étape précédente.

En vue de faciliter la comparaison des offres financières, chaque fournisseur fera sa proposition en utilisant le template fourni par l'ASF (cfr Annexe 2 de cet AMI).

Les deux soumissionnaires dont les offres financières seront jugées globalement plus avantageuses pour l'ASF seront retenues pour le contrat-cadre.

Pour ASF

Dr Louis AKULAYI
Coordonnateur Exécutif





ANNEXE 1

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

Nom de la Société	
Nature de la Société	Individuelle ☐ SPRL ☐ SARL ☐ Autres ☐
Année d'ouverture	
Nature (secteur) d'activités	
Adresse Physique de la Société à Kinshasa	
Courriel de l'entreprise	
Numéro de téléphone de la réception	
Nom du Responsable / Propriétaire	
Numéro de téléphone du responsable	
Courriel du Responsable	



ASSOCIATION DE SANTÉ FAMILIALE

ASF

Association sans but lucratif agréée par l'Airete
Ministériel, Justice & GS, N° 064/CAB/J&GS/2001
du 10 décembre 2001 N° Impôt : A0706248Z

4630, av. de la Science, Kinshasa / Gombe - RDC
Tél : +243 83 054 46 65 * +243 99 003 00 29

e-mail : adinin@asfrdcongo.org * www.asfrdcongo.org

Nom du Gérant	
Numéro de Téléphone du Gérant	
Courriel du Gérant	
Nom de la banque	
Intitulé du compte bancaire	
Numéro compte bancaire	
RCCM et/ou Statuts (si disponible) (*)	
Numéro d'impôt / NIF(*),	
Identification nationale (*),	
Expériences dans le domaine (Lister et annexer au moins 4 contrats-cadres) (*)	
Acceptation modalité de paiement 100% après livraison (Cocher votre réponse, sachant que l'ASF privilégie le paiement 100 % après livraison)	OUI NON
Autres commentaires	

(*) Annexer le document

Fait à Kinshasa, le/...../2026

Nom et Signature du Responsable

Cachet de l'opérateur

ANNEXE 2. TABLEAU DES COUTS

Le soumissionnaire est invité à envoyer sa proposition financière sur base du modèle ci-dessous :

N°	DESCRIPTION DES SERVICES	UNITE	PRIX UNITAIRE (en \$US/service)
1	<u>Entretien Service A</u> ➤ Nettoyer le moteur ➤ Changer l'huile moteur ➤ Purger et nettoyer l'intérieur du décanteur à huile ➤ Nettoyer le filtre à air ➤ Contrôler les niveaux d'huile de la boîte de transfert et des ponts avant et arrière ➤ Nettoyer les reniflards des ponts avant et arrière ➤ Graisser la transmission et la Direction ➤ Contrôler la suspension et l'état des silent bloc de lames et d'amortisseurs ➤ Contrôler l'état de supports moteur avant et arrière ➤ Contrôler l'état de silent blocs d'échappement ➤ Contrôler l'état et la tension des courroies ➤ Contrôler le fonctionnement des voyants du tableau de bord ➤ Contrôler l'état des plaquettes de frein avant ➤ Contrôler l'état des mâchoires de freins arrière	service	
2	<u>Entretien Service B</u> ➤ Nettoyer le moteur ➤ Changer l'huile moteur ➤ Changer le filtre à huile ➤ Changer le filtre à gas oil ➤ Purger et nettoyer l'intérieur du décanteur à huile ➤ Nettoyer le filtre à air ➤ Contrôler les niveaux d'huile de la boîte de vitesse, de la boîte de transfert et des ponts avant et arrière ➤ Nettoyer les reniflards des ponts avant et arrière ➤ Graisser la transmission et la Direction ➤ Contrôler la suspension et l'état des silent bloc de lames et d'amortisseurs ➤ Contrôler les jeux de la Direction ➤ Contrôler l'état de supports moteur avant et arrière ➤ Contrôler l'état de silent blocs d'échappement ➤ Contrôler l'état et la tension des courroies ➤ Régler les freins, si nécessaire ➤ Contrôler le fonctionnement des voyants du tableau de bord	service	



ASSOCIATION DE SANTÉ FAMILIALE

ASF

Association sans but lucratif agréée par l'Arrêté
Ministériel, Justice & GS, N° 064/CAB/J&GS/2001
du 10 décembre 2001 N° Impôt : A0708248Z

4630, av. de la Science, Kinshasa / Gombe - RDC
Tél : +243 83 054 46 65 * +243 99 003 00 29

e-mail : admin@asfrdc.org * www.asfrdc.org

N°	DESCRIPTION DES SERVICES	UNITE	PRIX UNITAIRE (en \$US/service)
3	<u>Entretien Service C</u> ➤ Nettoyer le moteur ➤ Changer l'huile moteur ➤ Changer le filtre à huile ➤ Changer le filtre à gas oil ➤ Purger et nettoyer l'intérieur du décanteur à huile ➤ Nettoyer le filtre à air, et le changer si nécessaire ➤ Changer l'huile de la boîte de vitesse, de la boîte de transfert et des ponts avant et arrière ➤ Nettoyer les reniflards des ponts avant et arrière ➤ Graisser la transmission et la Direction ➤ Contrôler la suspension et l'état des silent bloc de lames et d'amortisseurs ➤ Contrôler le jeu des moyeux de roues ➤ Contrôler les jeux de la Direction ➤ Graisser les pivots de la Direction ➤ Contrôler l'état de supports moteur avant et arrière ➤ Contrôler l'état de silent blocs d'échappement ➤ Contrôler l'état et la tension des courroies ➤ Régler les freins, si nécessaire ➤ Contrôler l'état de plaquettes de freins avant, et changer si nécessaire ➤ Contrôler l'état des mâchoires de freins arrière ➤ Contrôler le fonctionnement des voyants du tableau de bord ➤ Graisser les serrures et les articulations des portes ➤ Contrôler les pneus, et les changer si nécessaire	Service	
4	<u>Entretien de routine (à chaque 30000 km)</u> ➤ Vidange et remplissage du circuit hydraulique de freins et d'embrayage ➤ Vidange et remplissage du circuit de refroidissement ➤ Vidange et remplissage du circuit de direction assistée	Service	
5	Pneus 235/75R15	Pièce	
6	Pneus 245/70R16	Pièce	
7	Pneus 235/75R15	Pièce	
8	Pneus 225/95R16	Pièce	
9	Pneus 7,50R16	Pièce	
10	Batterie 12 V, 90 Ah	Pièce	
11	Batterie 12 V, 60 Ah	Pièce	
12	Rotule de direction	Pièce	
13	Barre de direction	Pièce	
14	Pompe hydraulique	Pièce	
15	Maître cylindre de freins	Pièce	
16	Bandes de freins	Pièce	
17	Plaquettes de frein	Pièce	



ASSOCIATION DE SANTÉ FAMILIALE

ASF

Association sans but lucratif agréée par l'Arrêté
Ministériel, Justice & GS, N° 064/CAB/J&GS/2001
du 10 décembre 2001 N° Impôt : A0708248Z

4630, av. de la Science, Kinshasa / Gombe - RDC
Tél : +243 83 054 46 65 * +243 99 003 00 29

e-mail : admin@asfrdcngo.org / www.asfrdcngo.org

N°	DESCRIPTION DES SERVICES	UNITE	PRIX UNITAIRE (en \$US/service)
18	Entretien climatisation	Service	
19	Nettoyage complet véhicule	Service	
20	Disque d'embrayage	Pièce	
21	Plateau d'embrayage	Pièce	
22	Butée d'embrayage	Pièce	

N.B. :

1. Notre flotte comprend plus de 10 véhicules dont la majorité sont des TOYOTA LAND CRUSER.
2. La liste ci-dessus ne comprend pas l'exhaustivité de services ou accessoires dont nous aurons besoin pour nos véhicules. Elle est plutôt un échantillon destiné à faciliter la comparaison de prix de différents soumissionnaires.